

# CERTIFICATE

## La société

**Amann & Söhne GmbH & Co. KG**  
Hauptstr. 1  
74357 Bönnigheim, GERMANY

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport  
d'essais **22.0.22964**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®



## pour les articles suivants:

Fils retors, fils torsadés, fils tressés, monofilaments et fils retordus multifilaments : ONYX, ONYX WRe (avec finition déperlante), STRONGFIL, STRONGFIL+, STRONGFIL+ WRe, en PA 6.6, blanc et coloré (y compris couleurs fluo) ; TRANSFIL, en PA 6.6, transparent ; RASANT-OXELLA, en PES/CO, blanc et coloré ; RASANT-OXELLA 30, en PA/CO, blanc et coloré ; I-TECH, fabriqué en acier inoxydable PA/BEKAERT BEKINOX® PES, non teinté ; C-TECH, en fibre bi-composant PES/PA-Carbone (Belltron® B31), non teinté ; SILVER-TECH, en PES/PA recouvert d'argent, non teinté ; SILVER-TECH+ en PA argenté, non teinté ; N-TECH, N-TECH CS, NC-TECH, en méta-aramide Nomex® DuPont™, écru et coloré (y compris couleurs fluo) ; K-TECH, KC-TECH, en para-aramide Kevlar® DuPont™, non teinté ; A-TECH 70, en méta-aramide NEWSTAR® Yantai, coloré, A-TECH CS, en méta-aramide NEWSTAR® Yantai, écru et coloré (y compris couleurs fluo) ; Xtreme-tech avec Dyneema®, en HPPE, écru et teinté ; Steel-tech, en PES/acier inoxydable, brut ; Basalt-tech, en basalte, écru ; STRONGFIX, en PA/PES, blanc et gris ; Outdoor-Pro en filament continu PES collé (avec finition déperlante) ; partiellement fabriqués avec des fibres et finis avec des produits ayant des propriétés biologiques actives/ignifuges acceptées par OEKO-TEX® ; produit en utilisant des matériaux certifiés selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX®.

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 6, **classe de produit I**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 6 pour les articles pour bébés.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA) ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

**Le certificat 96.0.8810 est valable jusqu'au 31.08.2023**

Boennigheim, 31.08.2022

*P.P. Grothe*  
Dipl.-Ing. (FH) Ivonne Schramm  
Head of Certification Body OEKO-TEX®

